

**Grosses réparations et aménagement routier des voiries départementales, portuaires et des pistes cyclables - Opérations comprises entre 300.000 € et 3.000.000 € HT (3 lots)**

➤ **Question n°1 posée le 08/06/2026 :**

Bonjour, Pouvez-vous s'il vous plaît nous préciser le découpage géographique de chaque lot (préciser les communes associées à chaque lot) ? Vous en remerciant par avance, Cordialement,

**Réponse à la question n°1 mise en ligne le 11/06/2026**

Cf réponse dans les documents suivants : « Arrondissements de la DRP » et « Q1 Répartition des villes par arrondissement »

➤ **Question n°2 posée le 10/06/2026 :**

Bonjour, Dans le cadre du chantier type, il semblerait que la quantité de BBSG ne soit pas en adéquation avec les surfaces à traiter pour le barreau 1 et 2. Pourriez-vous préciser ? merci

**Réponse à la question n°2 mise en ligne le 11/06/2026**

Les quantités du chantier type sont confirmées. Il est à noter que ce document n'a pas de valeur de DQE mais de savoir l'organisation que l'entreprise mettrait en œuvre dans le cadre de ce chantier.

➤ **Question n°3 posée le 12/06/2026 :**

Bonjour, compte tenu de la charge de travail de nos équipes, nous sollicitons de votre part un report de délai afin de finaliser notre proposition dans les meilleures conditions, vous en remerciant par avance Bien cordialement

**Réponse à la question n°3 mise en ligne le 16/06/2026**

La date limite de remise des offres (DLRO) est reportée au lundi 6 juillet 2026 à 17h.

➤ **Question n°4 posée le 16/06/2026 :**

Bonjour, Dans le cadre de la réalisation du tapis des barreaux 1 et 2, peut-on envisager une mise en œuvre des enrobés de nuit avec fermeture des voies à la circulation ? Merci

**Réponse à la question n°4 mise en ligne le 18/06/26**

Il faut envisager de réaliser les travaux de nuit avec fermeture à la circulation.

➤ **Question n°5 posée le 16/06/2026 :**

Bonjour, Pourriez-vous préciser les plages horaires autorisées pour la réalisation des travaux de nuit ? merci

**Réponse à la question n°5 mise en ligne le 18/06/26**

Les horaires de nuits sont compris entre 22h et 7h.

➤ **Question n°6 posée le 18/06/2026 :**

Pouvez-vous préciser le contenu des postes A004 à A008 relatifs au balisage ?

En effet, les schémas de signalisation associés à ces postes sont très différents et présentent des niveaux de complexité et de coût très variables (balisage simple, alternat, déviation, etc.).

Dans ces conditions, pouvez-vous nous indiquer la méthode de chiffrage attendue (répartition des schémas, hypothèse de référence, ou prix moyen à considérer) afin d'assurer une réponse cohérente et comparable entre les candidats ou de redéfinir les familles de schémas ?

**Réponse à la question n°6 mise en ligne le 23/06/2026**

Chaque opération donnera lieu à la mise en œuvre d'une signalisation temporaire dont le schéma sera précisé dans les marchés subséquents.

Les postes A004 à A008 doivent être chiffrés sur la base d'un prix unitaire moyen, intégrant l'ensemble des configurations possibles (balisage simple, alternat, déviation). Ces prix constituent des prix plafonds.

Il est rappelé que chaque marché subséquent fera l'objet d'une mise en concurrence entre les titulaires, sur la base des besoins précisément définis.

➤ **Question n°7 posée le 18/06/2026 :**

Bonjour, le BBSG3 0/6 et les 3x BBSG4 (pu D6,10,11,12) ne correspondent pas à des dénominations normalisées et ne sont pas définis dans le CCTP. Pourriez-vous préciser leurs caractéristiques comme au paragraphe 2.6 du CCTP pour les autres produits ?

**Réponse à la question n°7 mise en ligne le 23/06/2026**

Les références BBSG3 0/6 et BBSG4 mentionnées dans les prix unitaires D6 à D12 ne correspondent pas à des dénominations normalisées.

Les prix D010 à D012 résultent d'une erreur et sont supprimés.

Les pièces financières ont été modifiées en conséquence, ainsi que l'article 2.6 du CCTP (page 27) afin d'assurer la cohérence des documents.

➤ **Question n°8 posée le 19/06/2026 :**

Bonjour, Est-ce que le DQE du chantier type est pris en compte dans le critère de jugement du prix ? Cd

**Réponse à la question n°8 mise en ligne le 23/06/2026**

Le DQE relatif au chantier type n'est pas pris en compte dans le critère de jugement du prix.

Il est utilisé uniquement pour l'analyse technique des offres, afin d'apprécier la compréhension des candidats et la cohérence de leur proposition.

➤ **Question n°9 posée le 23/06/2026 :**

Bonjour, Concernant la réponse apportée à la question n°7, les prix D10 à D12 ont été supprimés du DQE. Est-ce que le lot Marseille - Etang de Berre est concerné par cette modification ? Si oui, merci de nous renvoyer le DQE. Cdt

**Réponse à la question n°9 mise en ligne le 23/06/2026**

Concernant la réponse à la question 7, le DQE du lot 3 (Marseille-Etang de Berre) est aussi concerné par la modification évoquée. Le DQE figure déjà dans le DCE modifié dans les pièces de la consultation. Le DQE du lot 3 modifié n'a simplement pas pu être renvoyé en pièces jointes dans le corps du mail de la plateforme car le poids des pièces jointes présentes atteignait déjà la limite maximale requise.